



Edition 2026

À LA DECOUVERTE DES ENS

Écoles et établissements d'enseignement adapté

Objectifs généraux

- **Découvrir et comprendre, au travers d'approches pluridisciplinaires* :**
 - **Les espèces, les milieux naturels, agricoles et forestiers, les paysages** rencontrés sur les espaces naturels protégés de l'Isère,
 - **Les interactions entre ces éléments** (cycles biologiques, chaînes alimentaires, continuités écologiques...),
 - **Pourquoi la biodiversité est vitale pour l'espèce humaine** (oxygène, alimentation, santé, matériaux de construction, purification de l'air, de l'eau...),
- **Prendre conscience de la fragilité de la biodiversité et de la nécessité de les protéger.**
- **Être acteur**, pendant le projet de découverte ENS et au quotidien, en développant son esprit critique et en adoptant une attitude responsable et citoyenne vis à vis de son environnement.
- **Permettre l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** au travers des activités et des actions menées dans le projet.

** Scientifique, littéraire, historique, géographique, culturelle, sensorielle, artistique, sportive ou encore technique et économique.*

Etablissements bénéficiaires

- **Ecoles primaires publiques ou privées**
 - **Ecoles maternelles** à partir de la grande section (ou classes à cours multiples comportant une majorité de grande section)
 - **Ecoles élémentaires**
- **Etablissements d'enseignement adapté publics ou privés**
 - **Pour les élèves en situation de handicap**
Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA) et lycée d'enseignement adapté (LEA).
 - **Pour les élèves en difficulté scolaire**
Institut médicoéducatif (IME) et Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP).



Types de projets

■ Projet « Découverte 1 ENS » - Cycle 1 (grande section de maternelle uniquement)

Projet structuré comportant 3 temps obligatoires, accompagnés par des animateurs agréés :

- **Une sortie sur un espace naturel protégé** (ENS ou réserve naturelle),
- **Une sortie sur un espace naturel proche*** de l'établissement en privilégiant les modes de transport doux (à pied ou à vélo),
- **Une action en faveur de la nature** dans l'établissement ou sur la commune (jardin, prairie fleurie, haie, programme de sciences participatives...).

■ Projet « Découverte 2 ENS » - Cycle 2 et cycle 3

Projet structuré comportant 3 temps obligatoires, accompagnés par des animateurs agréés :

- **Deux sorties sur des espaces naturels protégés** (ENS ou réserve naturelle),
- **Une sortie sur un espace naturel proche*** de l'établissement en privilégiant les modes de transport doux (transport en commun, vélo ou à pied),
- **Une action en faveur de la nature** dans l'établissement ou sur la commune (jardin, prairie fleurie, haie, programme de sciences participatives...).

■ Projet « Immersion ENS 2 jours » aux Ecouges (Vercors)

Projet structuré comportant 2 temps obligatoires, accompagnés par des animateurs agréés :

- **Immersion pendant 2 jours sur l'espace naturel sensible départemental des Ecouges** avec hébergement sur site (*Gîte des Molières*). Animations sur 3 demi-journées.
- **Une action en faveur de la nature** dans l'établissement ou sur la commune.

Nota bene : Pour les **projets immersion**, les établissements devront **prévoir une participation des familles ou un autre cofinancement**.

** Il s'agit de sites à caractère naturel proches de l'établissement, tels que des espaces aménagés pour le public avec des secteurs naturels (arboretum, jardins botaniques, parcours thématiques liés à l'environnement...). Ils sont proposés par l'enseignant responsable du projet et validés par le Département.*

Critères d'éligibilité

Les projets pédagogiques devront répondre aux critères suivants pour être financés :

- **Thème et contenu pédagogique** permettant la découverte et la compréhension des patrimoines naturel, culturel et paysager de l'Isère mais aussi des liens entre l'Homme et son environnement,
- **Projet structuré prenant en compte le parcours de l'élève** tout au long de sa scolarité,
- **Pertinence des actions concrètes collectives** menées avec les élèves,
- **Pertinence des espaces naturels choisis** pour limiter les déplacements,
- **Qualité de la valorisation du projet** (Valorisation du projet obligatoire).



Critères de sélection

Dans le cadre du budget voté, en fonction du nombre de projets éligibles reçus, le Département pourra être amené à faire une sélection, selon les critères suivants :

- **Hiérarchisation des projets par l'établissement*** : note de 0 à 8
- **Bénéfice antérieur des aides par établissement** : note de 0 à 5
- **Caractère innovant ou original du projet** : note de 0 à 5
- **Critères sociaux**** : note de 0 à 2

* Le directeur d'école ou le chef d'établissement, en lien avec les enseignants référents, devra hiérarchiser les projets déposés, la priorité 1 étant la plus forte.

Projet 1 : priorité 1, projet 2 : priorité 2, projet 3 : priorité 3, etc.

** Critères sociaux :

- Elèves de milieu social défavorisé (Évalué via l'*Indice de position sociale*, IPS)
- Elèves en grande difficulté scolaire (EREA, LEA).
- Elèves en situation de handicap (IME, ITEP).

Modalités d'organisation et financement

■ Organisation de l'action

• **Projet « Découverte ENS »**

- Choisir les **THEMATIQUES** à étudier,
- Choisir les **SITES** permettant d'aborder ces thèmes (Cf. Carte page 4 et **catalogue des sites***),
- Choisir les **ANIMATEURS AGREES** compétents sur ce secteur (**liste des animateurs***) et coconstruire avec eux le projet en fonction des objectifs pédagogiques. Une rencontre préalable avec le ou les animateur(s) est nécessaire. Elle permettra également de **définir l'action en faveur de la nature** à mener sur l'établissement ou la commune. => *Demander un devis pour leur intervention*,
- **TRANSPORT** : **Demander des devis auprès des transporteurs** (prendre conseil auprès du Gestionnaire du site sur les conditions de circulation, de stationnement et aires de retournement).
- **DEPOSER VOTRE PROJET** via le **formulaire en ligne***,
- **Une fois le projet validé, RESERVER LES SITES**. La réservation est obligatoire pour des raisons de sécurité (possibilité de travaux sur les sites) et de confort de visite (limitation du nombre de classes présentes simultanément). Elle se fait en ligne via <https://www.isereconnect.fr/>.
- **REALISER LE PROJET** et le **VALORISER** au travers d'une restitution pédagogique et d'une action de communication locale sur le projet (article dans le journal de l'établissement, le bulletin municipal ou dans la presse locale, présentation par les enseignants au comité de site, exposition, théâtre, vidéo...).

* sur <https://www.isere.fr/aides-demarches/appel-projets-la-decouverte-des-ens>



Projet « Immersion ENS 2 jours » aux Ecouges

- Choisir les **THEMATIQUES** à étudier,
- **Contact**er le **Gîte des Ecouges** en précisant qu'il s'agit d'un projet « ENS » : choisir les dates de séjour, et co-construire avec les **ANIMATEURS AGREES** le projet lors d'une rencontre préalable. Cet échange permettra également de **définir l'action en faveur de la nature** à mener sur l'établissement ou la commune. Demander un devis.
- **TRANSPORT** : Demander des devis auprès des transporteurs (prendre conseil auprès du Gestionnaire du site sur les conditions de circulation, de stationnement et aires de retournement).
- **DEPOSER VOTRE PROJET** via le **formulaire en ligne***,
- Une fois le projet validé, **RESERVER LA PENSION COMPLETE** auprès de la structure d'hébergement et planifier l'accompagnement des activités avec les animateurs agréés,
- **RESERVER LE SITE DES ECOUGES** via <https://www.isereconnect.fr/>. La réservation est obligatoire pour des raisons de sécurité (possibilité de travaux sur les sites) et de confort de visite (limitation du nombre de classes présentes simultanément).
- **REALISER LE PROJET** et le **VALORISER** au travers d'une restitution pédagogique et d'une action de communication locale sur le projet (article dans le journal de l'établissement, le bulletin municipal ou dans la presse locale, présentation par les enseignants au comité de site, exposition, théâtre, vidéo...).

Modalités pour l'hébergement (projets en immersion) :

- Immersion 2 jours : La pension complète comprend le dîner et la nuitée du premier jour, le petit-déjeuner et le déjeuner (si besoin sous forme de pique-nique) du second jour.
- Les draps et les couvertures sont fournis par le centre d'hébergement.

* sur <https://www.isere.fr/aides-demarches/appel-projets-la-decouverte-des-ens>

■ Financement

Une subvention forfaitaire est attribuée par le Département à l'établissement porteur du projet pour financer :

- Le transport ;
- La pension complète (pour les projets en immersion) ;
- L'encadrement des animations nature ;
- L'achat de petit matériel, notamment pour réaliser des actions concrètes et valoriser le projet.

Projet « Découverte 1 ENS » - Cycle 1 (Grande section) :	500 €/classe
Projet « Découverte 2 ENS » - Cycles 2 et 3 :	780 €/classe
Projet « Immersion ENS 2 jours* » - Cycle 3 et + :	1 600 €/classe
(* limité à 1 classe par établissement/an et à 10 classes par an au total)	





Présentation de l'ENS et du gîte départemental des Ecouges - Vercors

■ Gîte départemental des Ecouges

Capacité d'accueil : Agrément **1 classe** / 38 lits - 12 chambres de 3 à 4 lits.

Contact : 04 76 64 73 45 - direction@latrace.net

Adresse : 38470 Saint-Gervais - www.latrace.net

Le gîte est accessible uniquement à pied (1/2h de marche facile), permettant une **immersion totale** dans la nature. Un véhicule peut venir chercher les bagages au parking du pont Chabert.

Le gîte est géré par l'association d'éducation à l'environnement **La Trace**. Elle est votre interlocuteur pour coconstruire votre « projet ENS » avec ses animateurs nature agréés. Elle vous accompagne dans la programmation des activités, la gestion du groupe entre le gîte et le site naturel et donne accès à des outils et espaces pédagogiques adaptés (cabane d'affût, mare, ferme et salle pédagogiques...).

■ ENS départemental des Ecouges (Saint -Gervais)

Intérêts : Forêts, alpages, rivière et milieux humides associés, milieu karstique, faune et flore de montagne, patrimoine historique bâti (ancienne Chartreuse, ancienne ferme...), carrière de meules...

Thématiques de découverte proposées :

Nature/environnement :

- Milieux aquatiques : ateliers mare pédagogique et ruisseaux, découverte des insectes et amphibiens, mesure de la qualité de l'eau, cycle de l'eau,
- Milieux forestiers : forêt naturelle, gestion forestière, approche de la biodiversité (bois mort, insectes xylophages, diversité des espèces d'arbres...),
- Géologie et lecture de paysage : calcaire, molasse, granite, formation et érosion par l'eau, relief karstique, la géologie au service de l'homme, le belvédère du Rivet,
- Botanique : arbres et plantes, détermination, adaptation au milieu, usages, fabrication d'un herbier, histoires et légendes,
- Faune : observation des traces et indices de vie, utilisation de pièges photographiques et d'une malle pédagogique,
- Les insectes : fourmilière, arbre mort, humus, observation à la loupe binoculaire, détermination, classification, rôle dans la chaîne alimentaire,
- Les oiseaux : reconnaissance des chants, observation de nids, forme des becs et des pattes.

Histoire et économie de la montagne :

- La vie des chartreux au moyen-âge pendant 300 ans sur le site des Ecouges, les carrières de meules et des traces d'un moulin à eau,
- Le charbonnage : la forêt comme combustible de la fonderie Royale des canons de Saint-Gervais,
- Le pastoralisme : le maintien de la biodiversité, l'importance des activités humaines en montagne.

Education au développement durable :

- Le gîte des Ecouges, un lieu d'écocitoyenneté : énergies renouvelables, alimentation locale et Bio, gestion des déchets, réduction des dépenses d'énergie et d'eau,
- Ferme pédagogique : découverte des animaux et animations autour du jardin biologique, confection de pain.

Votre contact au Département pour vous accompagner dans le montage de votre projet :

www.isere.fr/contact > Prestation ou subvention